

Greffe  
du Tribunal de Commerce de  
Libourne  
36 RUE VICTOR HUGO BP 195  
33504 LIBOURNE CEDEX

**CERTIFICAT  
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Accès à tous les greffes des

Concernant :

Sàrl 2.C.A.  
15 Bis route de Guillac  
33420 BRANNE

Dépôt effectué par :

Sté D.S.L.  
25 Bis avenue de l'Europe  
33500 LIBOURNE

Numéro RCS : Libourne B 521 737 478

<32002/2010B00186>

Pièces déposées le 15/04/2010

Numéro : 3000845

Décision des associés du 26/03/2010

- Nomination de Gérant  
nomination de Jean Claude PARET Gérant

Statuts constitutifs par acte sous seing privé du 26/03/2010

- Formation de société commerciale

Le Greffier,



**2.C.A**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 1 000 Euros**  
**Siège social : 15 Bis, Route de Guillac**  
**33 420 BRANNE**

**Les soussignés :**

**Monsieur Jean-Claude PARET**  
demeurant 15 Route de Guillac – 33 420 BRANNE

**Madame Catherine PARET née FILLEUL**  
demeurant 15 Route de Guillac – 33 420 BRANNE

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 2.C.A au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est 15 Bis, Route de Guillac - 33 420 BRANNE, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du ..... 26 mars ..... 2010,

**nomment Monsieur Jean-Claude PARET**, demeurant 15, Route de Guillac - 33 420 BRANNE aux fonctions de gérant de la Société pour une durée illimitée.

**Monsieur Jean-Claude PARET** dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, le gérant ne peut sans y avoir été autorisé au préalable par une décision ordinaire des associés acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce, contracter des emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce.

**Monsieur Jean-Claude PARET** accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Branne  
Le 26 mars 2010